

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2024

Convocation du 6 mai 2024
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 16

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 16 mai 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de mai à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, LOISON, CHAPON, BELLARD, EDIN, LINARD, GUILLEUX, MAUXION.

Absents excusés : Mme Vanessa CULLERIER donne pouvoir à Mr Marc BERARDI
Mme Jennifer JOBERT
David LUCIEN donne pouvoir à Dominique CHAPON
Mr Thierry Le MARREC

Absents : Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 06/05/2024
Affichage : 16/05/2024

Secrétaire de séance : Mr Cédric JOUSSAUME

Observation sur le dernier compte-rendu : Néant

OBJET : TARIFS 2024/2025 DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Lors de la commission des affaires scolaires, il a été décidé d'augmenter les tarifs selon le quotient familial des familles :

Quotient Familial	Augmentation décidée par la commission	Tarif de la 1/2h	Tarif plage entière matin (1h15)	Tarif plage entière soir (2h15)	augm° par 1/2 h
<336	3%	0.58 €	1.45 €	2.61 €	0.02 €
337-600	3%	0.80 €	2.00 €	3.60 €	0.02 €
601-1000	4%	1.10 €	2.75 €	4.95 €	0.04 €
1001-1400	4%	1.13 €	2.83 €	5.09 €	0.04 €
1401-1800	5%	1.23 €	3.08 €	5.54 €	0.06 €
>1800	5%	1.31 €	3.28 €	5.90 €	0.06 €
HC <600	5%	1.31 €	3.28 €	5.90 €	0.06 €
HC >600	5%	1.58 €	3.95 €	7.11 €	0.08 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année 2024/2025.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

